

RAID JURIDIQUE 2025

Raid Stéphane DARMAISIN

Edition n°14

Organisation

Master 2 Pratiques Juridiques et Judiciaires

URF Droit Montpellier

Contact : olivier.sautel@gmail.com

Le raid juridique 2025 se déroulera le mercredi 03 décembre 2025 dans les locaux de la faculté de droit de Montpellier.

14h : Accueil des équipes (salle de réception, bâtiment 1)

14h30 : Mise en place du raid / Consignes et briefing

14h45 : début de l'épreuve

16h45 : fin de l'épreuve

17h : apéritif de clôture et remise des prix

Pour s'inscrire : être une équipe de 4 étudiants de master 2, master 1 ou prépa (au plus) et payer les droits d'inscription (32 euros par équipe) : somme à payer par chèque à l'association des étudiants du master 2 pratiques juridiques et judiciaires.

Le raid juridique : le raid est une épreuve de « débrouillardise » - un raid documentaire. Les équipes doivent répondre à une série de questions (chaque bonne réponse débloquent la question suivante) le plus rapidement possible. L'équipe qui arrive, la première, à la fin du questionnaire a gagné. La durée de l'épreuve est fixée à 2 h. Si aucune équipe n'est parvenue à la fin du questionnaire au bout de ces 2 heures, c'est l'équipe la mieux placée qui remporte l'épreuve.

Règlement de l'épreuve :

Art. 1 - Le raid juridique est une épreuve de vivacité qui permet à des équipes de se mesurer dans leur capacité à répondre rapidement et précisément à des questions intéressant le droit.

Inscription

Art. 2 - Les équipes sont composées de 4 étudiants (maximum) de master 2 ou master 1 ou de préparation à des concours niveau M1 ou M2.

Les équipes peuvent être constituées par 3 ou 2 étudiants - en aucun cas une équipe ne peut être constituée d'un seul étudiant.

Art. 3 - L'inscription au raid est validée définitivement par le paiement des frais d'inscription. Ces frais sont versés sur le compte de l'association des étudiants du master 2 pratiques juridiques et judiciaires. **Attention**, le nombre d'équipes pouvant réaliser le raid est limité (30 équipes maxi). Les inscriptions seront clôturées après l'inscription de la trentième équipe.

Pour le raid 2025, le montant des droits d'inscription est de 32 euros par équipe.

Epreuve

Art. 4 - Pendant l'épreuve, les équipes peuvent utiliser :

- Tout support papier (livres, Codes, ...),
- Tout moyen de communication internet (I-phone, I-pad, Black Berry, ordinateur portable avec connexion internet....).

Chaque équipe devra utiliser son propre matériel. Le comité d'organisation ne prêtera aucun moyen de communication, aucun livre ou autres éléments favorisant la recherche.

Art. 5 - Les équipes ne doivent pas être aidées par d'autres personnes dans la réalisation de la recherche (interdiction de communiquer avec des tiers, même par téléphone - interdiction de communiquer avec les autres équipes).

Art. 6 - L'épreuve est réalisée sous le contrôle d'un commissaire et d'arbitres.

Art. 7 - Les questions sont données sur un support écrit aux équipes. La première question est donnée simultanément à toutes les équipes. Les questions suivantes sont données les unes après les autres.

La question suivante est donnée lorsque l'équipe apporte une réponse exacte à la question posée.

Art. 8 - Les équipes doivent répondre aux questions par écrit, sur le support de la question. La réponse à la question doit être donnée à l'arbitre dédié à l'équipe. La réponse ne peut être donnée que si l'équipe est au complet. La réponse doit être complète et lisible.

Art. 9 - Si la réponse à la question est correcte, l'équipe reçoit la question suivante. La réponse est jugée correcte lorsqu'elle correspond précisément à la réponse attendue par l'arbitre.

Art. 10 - Si la réponse à la question est fausse, l'équipe reçoit une pénalité qui l'empêche de répondre à nouveau à la question pendant un certain temps. La durée de cette pénalité dépend de la question. Elle figure sur le document remis à l'équipe et comportant la question. Les durées de pénalités ne sont pas forcément identiques à toutes les questions.

Art. 11 - Lorsque les équipes ont la réponse à la question, elles indiquent la réponse sur le document comportant la question.

Pour donner la réponse à la question, l'équipe doit être au complet.

Durée et fin de l'épreuve

Art. 12 - Le raid juridique se déroule sur une durée maximale de 2h. L'équipe qui répond correctement, la première, à la dernière question est déclarée victorieuse. Les autres équipes sont classées par ordre d'arrivée. Des prix seront attribués aux équipes les mieux placées.

Le commissaire peut décider à tout moment de clôturer l'épreuve ou de la suspendre pour toutes raisons justifiant cet arrêt ou cette suspension.

Arrêt anticipé de l'épreuve

En cas d'arrêt, le classement des équipes est établi en fonction de leur position au moment de la décision.

Suspension de l'épreuve

En cas de suspension, l'épreuve reprend lorsque le commissaire décide que la cause de suspension a cessé. Les équipes conservent alors le classement qu'elles avaient au moment de la suspension.

Les équipes sont neutralisées en cas de suspension. Les recherches ne peuvent pas être effectuées pendant la durée de la suspension.

Disqualification

Art. 13 - L'équipe qui ne respecte pas le présent règlement sera exclue par le commissaire et ne sera donc pas classée.

Le comité d'organisation demande aux équipes de réaliser l'exercice en respectant des règles de bienséance et d'honnêteté.

Si l'épreuve est une compétition, elle s'inscrit dans une philosophie de respect des autres équipes et de fair-play. Toute tricherie est donc vigoureusement interdite.

Tenues et comportements

Art. 14 - Les questions posées peuvent amener les équipes à se déplacer rapidement dans les locaux de la faculté de droit ou à l'extérieur.

Il est donc recommandé aux participants d'avoir une tenue adéquate. Nous conseillons une tenue « sportswear » (jeans / baskets).

Art. 15 - Lors de l'épreuve, notamment des déplacements, il est demandé aux équipes d'avoir une attitude discrète et respectueuse des personnes travaillant dans les locaux de l'UFR. Il est ainsi demandé aux équipes de ne pas parler fort et de ne pas courir dans les locaux de la faculté.

Art.16 - Les équipes doivent être particulièrement prudentes dans leurs déplacements. Il est interdit aux équipes de courir dans les locaux de la faculté. En cas de déplacement à l'extérieur des locaux de la faculté, les équipes doivent rester attentives dans leurs déplacements. Elles doivent notamment respecter les règles du Code de la route, même pour leurs déplacements à pieds.

Art. 17 - En cas d'annulation de l'épreuve, les équipes seront remboursées de leurs frais d'inscription.

L'absence d'une équipe le jour de l'épreuve n'ouvre pas droit au remboursement des frais d'inscription.

Formulaire d'inscription 2025
Raid du 03 décembre 2025
Raid juridique Master 2 Pratiques Juridiques et Judiciaires

A renvoyer à :

Faculté de Droit de Montpellier
Olivier SAUTEL
Raid Juridique Master 2 PJJ
39, rue de l'Université
34060 MONTPELLIER cedex 2

Ou

A déposer au secrétariat de l'équipe de droit pénal
(bât 2 - 4^{ème} étage)

avant le 26 novembre 2025 (12h), avec un chèque de 32 euros à l'attention de :
« association des étudiants du master 2 pratiques juridiques et judiciaires »

Nom du Master 2 Master 1 ou de la prépa :

Nom de l'équipe :

UFR :

Ville :

Noms des étudiants composant l'équipe (le premier nom est celui du capitaine de l'équipe) :

Pour la transmission des informations indiquer :

Un Mail (utiliser comme contact) :

Et un N° portable :

Ecrire lisiblement.....

A la réception du bulletin d'inscription, un mail de confirmation est envoyé sur le mail contact.